



# Communiqué de presse

Date : 28.02.2024

---

## Il transporte du haschich en bateau

**Les contrôles de l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF) au débarcadère de la ligne Évian – Lausanne ont permis de mettre la main sur plus de 4,1 kilogrammes de haschich conditionné pour la vente. Les stupéfiants se trouvaient dans le sac de courses d'un ressortissant suisse.**

Au mois de novembre dernier, des collaborateurs de l'OFDF procédaient à des contrôles au poste d'Ouchy, à l'arrivée d'un bateau en provenance d'Évian. Ils ont intercepté un Suisse, âgé de 25 ans, qui se trouvait en possession de 4,140 kg bruts de haschich conditionné pour la vente. Les stupéfiants avaient été placés dans un sac de courses.

L'homme et les stupéfiants ont été remis à la police du canton de Vaud. Une procédure a été ouverte par le Ministère public vaudois.

### **Marchandises, personnes et moyens de transport**

L'OFDF a pour mission de contrôler les marchandises, les personnes et les moyens de transport en fonction de la situation et des risques. Le programme de transformation DaziT en cours jusqu'en 2026 verra notamment la numérisation des processus et l'uniformisation de la formation dans ces trois domaines de contrôle. À cet horizon, l'OFDF sera encore mieux en mesure d'assurer la sécurité globale de la population, de l'économie et de l'État à la frontière.

**Légende:** Photo: La marchandise se trouvait dans un sac de courses. (OFDF)

### **Renseignements:**

Service de presse

Tél. +41 58 462 67 43, [medien@bazg.admin.ch](mailto:medien@bazg.admin.ch)